



Communiqué de presse

La situation catastrophique constatée aux urgences du CH du MANS et de l'Établissement Psychiatrique de Santé Mentale de la Sarthe est inacceptable !

La Fédération FO-SPS apporte son soutien plein et entier au syndicat FO du CH du Mans, de l'EPSM, et aux personnels de ces établissements dans la bataille qu'ils mènent pour améliorer les conditions d'exercices professionnels et d'accueil des usagers au sein des urgences du CH du Mans.

Constitués en intersyndicale, les agents sont en grève ce jeudi 29 février 2024 pour exprimer leur ras-le-bol et leurs revendications pour ensuite décider de la reconduction du mouvement.

La politique de santé désastreuse des gouvernements successifs relative aux fermetures de lits, et le fait d'avoir organisé sciemment la pénurie médicale et paramédicale, se vérifient sur le terrain chaque jour. Le manque de moyens humains, financiers et matériels de l'EPSM de la Sarthe se traduit concrètement par un transfert des urgences psychiatriques aux services d'urgences au Centre Hospitalier du Mans. En conséquence, celui-ci ne peut plus faire face à l'afflux des demandes et le constat est terrible ! Les patients qui auraient dû être pris en charge en psychiatrie, restent plusieurs jours dans les couloirs, sur des chaises ou des brancards avec des possibilités réduites d'accéder à des douches et des toilettes, en attendant de trouver des lits d'hospitalisation. Dans ce contexte, les agents hospitaliers, outre que leurs conditions de travail ne sont pas dignes d'un hôpital public, sont pour certains agressés verbalement et physiquement.

C'est pourquoi, au regard de cette situation révoltante, la Fédération FO-SPS interpellera le ministre délégué à la Santé, Frédéric VALLETOUX, ainsi que la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités sur cette situation particulière et sur l'état critique des secteurs de la psychiatrie, et du secteur sanitaire, médico-social et social.

La Fédération FO SPS appelle l'ensemble de ses structures FO à s'organiser avec les personnels pour dénoncer toutes les situations inacceptables et engager le rapport de force y compris par la grève.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Le secrétariat fédéral

Paris, le 29 février 2024.